



Entretien trottoir dans un lotissement

Par **mamyloinloin**, le **08/10/2014** à **11:16**

bnjour

j'habite un lotissement construit il y a presque 30 ans et les trottoirs sont d'origine donc impraticables.

la mairie refuse de les refaire alors que les autres lotissements près du nôtre sont en parfait état.

oment faire, car il y a preque 8 ans que nous le réclamoins et d'année en année on nous le promet pour l'an prochain..il y a quelques jours, on a invoqué le lotisseur.

pouvez vous me renseigner sur ce sujet?

merci beaucoup

mamyloinloin

Par **domat**, le **08/10/2014** à **11:58**

bjr,

il faudrait savoir à qui appartiennent les trottoirs de votre lotissement.

en effet la voirie peut appartenir aux propriétaires du lotissement ou à la commune si la voirie lui a été remise.

cdt

Par **mamyloinloin**, le **08/10/2014** à **17:04**

merci de votre commentaire

actuelkement, la mairie entretien les rues par le passage d'une balayeuse, entretien ls petits espaces verts, ramasse les poubelles.

cela, je pense, entre dans les fonctions de la voirie?

merci